Non à No-Billag par peur d'arrêt de transmission

Anke Tresch, Lukas Lauener, Laura Scaperrotta 19th April 2018



60 pour cent des votants n'ont pas cru au maintien de la SSR sans redevances Billag. La conservation d'un service public fort dans toutes les régions du pays et, plus particulièrement, celui de la SSR sont les principales raisons du net échec de l'initiative No-Billag. À une faible majorité, seuls les sympathisants de l'UDC se sont prononcés en faveur de l'initiative. Malgré ce net rejet de l'initiative, 58 pour cent des votants souhaitent tout de même voir la SSR se réformer ainsi que son offre diminuée. Ces résultats présentés dans ce document sont le fruit de l'analyse de l'enquête VOTO.

En coopération avec:



Deutsche Version / Versione italiana

Les partisans et adhérents des Verts, du PS, du pvl, ainsi que du PDC ont clairement voté "non" à l'initiative No-Billag, rejetant ainsi l'initiative populaire à un taux élevé oscillant entre 84 et 90 pour cent. Conformément au mot d'ordre du parti, les sympathisants de l'UDC ont, eux, soutenu l'initiative à une courte majorité (majorité obtenue à un taux de 54%). Il est donc à souligner qu'une partie importante des adhérents de l'UDC s'est

écartée de la ligne du parti. Les personnes se positionnant à l'extrême gauche ont unanimement rejeté la suppression de la redevance radio et télévision à un taux important de 94 pour cent. L'enjeu de la votation pouvait alors potentiellement résider dans le positionnement du centre et de la droite modérée. Toutefois, là aussi, une majorité importante s'est positionnée contre l'objet (resp. 70% et 65%). Seuls les avis des votants se positionnant à l'extrême droite ont été profondément divisés ("oui" à 49%).

Souvent citée, la «génération Netflix» est celle ayant le plus massivement rejeté l'initiative populaire. Parmi toutes les catégories d'âge, le pourcentage de vote en faveur de l'objet a été le plus bas pour le groupe des 18-29 ans, soit à hauteur de 20 pour cent. Le groupe 40-49 ans a été celui soutenant le plus souvent l'initiative No-Billag (40% de "oui"). L'analyse montre également que la SSR bénéficie d'une confiance nationale importante : 73 pour cent des votants ont indiqué accorder une "haute confiance" voire "très haute confiance" à la SSR. De plus, 70 pour cent des enquêtés ont indiqué consommer quotidiennement les programmes radiophoniques et télévisuels de la SSR. La qualité des programmes de la SSR a aussi été évaluée par 69 pour cent des sondés comme étant "bonne" voire "très bonne".

Le souhait de maintenir un service public fort, ceci dans toutes les régions du pays, ainsi que l'appréciation globale positive de la SSR et de ses prestations ont composé les motivations principales du rejet de l'initiative populaire. 43 pour cent des personnes ayant exprimé un vote négatif ont donné un motif en rapport avec le service public comme raison principale de leur prise de décision. À 26 pour cent, soit la deuxième raison la plus citée, la SSR directement ou la qualité de ses programmes ont été indiquées comme raisons principales du rejet de l'initiative. Pour 36 pour cent des votants ayant exprimé un vote favorable à l'initiative, le montant de la redevance Billag a été cité comme raison déterminante de leur décision. Un quart a également critiqué la SSR et ses programmes comme raison de leur approbation à l'initiative. En revanche, les arguments libertaires, comme par exemple la liberté de décision en regard d'une propre consommation médiatique ou encore de l'exemption d'une taxe obligatoire, n'ont été cités qu'à 17 pour cent comme raisons

principales par les personnes ayant soutenu l'initiative.

Les opposants à l'initiative ont vraisemblablement réussi à faire passer le message qu'en cas de "oui", la SSR arrêterait toute diffusion de programme. En effet, l'analyse montre que 60 pour cent des votants ont indiqué ne pas croire au maintien de la SSR sans redevances Billag. Malgré le net rejet de l'initiative No-Billag, une majorité de 58 pour cents des enquêtés a indiqué que la SSR est pour eux devenue trop grande et que son offre se doit d'être réduite. Étonnamment, l'enquête démontre que plus les votants sont jeunes, plus l'approbation à cet argument diminue. En effet, parmi les 18-29 ans, une minorité de 42 pour cent a soutenu cet argument alors que chez les seniors deux tiers l'ont soutenu.

Les sympathisants de l'UDC sont les plus critiques envers le NRF 2021

La votation sur le nouveau régime financier 2021 était incontestablement claire. Au sein d'aucun groupe spécifique une majorité s'est exprimée contre

l'arrêté fédéral. Toutefois, en regard des affiliationsmpartisanes, les sympathisants de l'UDC ont été les plus critiques en regard du NRF 2021. Un tiers d'entre eux ont voté "non". Les votants ont reconnu en grande majorité la nécessité de maintenir l'impôt fédéral direct et la taxe sur la valeur ajoutée comme sources principales des recettes pour la Confédération. Ceci dans le but de garantir la bonne réalisation de ses tâches. 89 pour cent des sondés ont souligné cet argument. Il est à noter que même parmi les opposants au projet, une majorité de 59 pour cent a reconnu

l'importance de ces deux sources de recettes pour la Confédération. L'argument le plus souvent cité contre le NRF 2021 (20%) relevait d'une aversion intrinsèque aux impôts. Les personnes ayant approuvé l'objet se sont principalement exprimées en faveur de la garantie du financement des tâches fédérales ainsi que de l'assurance du maintien du régime financier actuel (resp. 26% et 18% des principaux arguments cités).

Avec un taux de 54,8 pour cent, la participation à ces votations fédérales a été particulièrement élevée. Tant bien les jeunes que les personnes âgées se sont déplacés plus qu'habituellement aux urnes. Cet important taux de participation a donc concerné toutes les classes d'âge. Cependant, ce 4 mars dernier, une importante majorité des 18-29 ans (65%) ne s'est pas prononcée. En comparaison à d'autres objets de votation, les votants ont été dans le cas de cette votation sur l'initiative No-Billag particulièrement bien informés. Le haut taux de connaissance en regard de l'objet a principalement été dû au fait que la question de vote était simple et concrète et que la campagne politique ait été longue et intensive.

Citation:

Anke Tresch, Lukas Lauener et Laura Scaperrotta (2018). <u>Enquête VOTO relative à la votation populaire fédérale du 4 mars 2018</u>. FORS, ZDA, LINK: Lausanne/Aarau/Lucerne.

Pour des questions concernant l'étude:

Dr. Anke Tresch, 076 459 49 39, ankedaniela.tresch@unil.ch.

Enquête VOTO

Les enquêtes VOTO sont un projet commun de l'institut de recherche FORS, du Centre d'études sur la démocratie Aarau ZDA et de l'institut de sondage LINK. Elles sont financées par la Chancellerie fédérale suisse. Depuis l'automne 2016, la Confédération confie la réalisation des enquêtes à la communauté VOTO, qui a pris le relais des sondages VOX. La formulation des questions, les enquêtes ainsi que l'analyse des données relèvent de la responsabilité exclusive de VOTO.

Tous les rapports, questionnaires et les données brutes assorties d'informations complémentaires sur le système de collecte sont accessibles librement à des fins scientifiques sur www.voto.swiss/fr ou sur le portail d'archive de FORS: forsbase.unil.ch.